

Age moyen et ancienneté moyenne dans l'Institution par niveau et par sexe

Source : Ucanss - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré au 31/12/2022

		Age moyen			Ancienneté moyenne dans l'Institution		
		H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
Employés et cadres	Niveau 1						
	Niveau 2						
	Niveau 3	40,50	40,91	40,84	8,99	8,56	8,63
	Niveau 4	44,38	45,55	45,37	15,79	17,20	16,98
	Niveau 5A	45,36	47,08	46,70	18,63	20,23	19,88
	Niveau 5B	45,91	45,58	45,67	18,37	18,16	18,22
	Niveau 6	46,57	46,04	46,18	18,41	19,13	18,94
	Niveau 7	46,47	46,79	46,70	18,22	19,45	19,11
	Niveau 8	47,61	47,56	47,58	17,92	19,84	19,21
	Niveau 9	48,71	50,14	49,65	20,24	22,33	21,62
	TOTAL	44,63	44,93	44,87	15,92	16,13	16,09
Informaticiens	IA						
	IB	34,00		34,00	10,00		10,00
	IIA	59,00	60,00	59,50	37,00	31,00	34,00
	IIB	45,78	58,00	47,00	20,56	31,00	21,60
	III	43,27	43,44	43,29	14,67	8,22	13,67
	IVA	42,93	47,00	43,81	14,23	17,73	14,99
	IVB	45,87	53,77	47,54	16,31	27,46	18,67
	VA	45,58	47,25	45,99	13,21	16,57	14,04
	VB	47,73	50,90	48,78	14,25	20,14	16,20
	VI	49,75	52,16	50,31	17,54	16,95	17,40
	VII	50,83	52,59	51,31	15,95	21,95	17,60
	VIII	53,15	54,83	53,54	21,20	21,17	21,19
	IXA	54,67	53,50	54,45	19,89	7,50	17,64
	IXB	57,67		57,67	20,00		20,00
	X	56,00		56,00	29,00		29,00
	TOTAL	47,07	50,27	47,85	15,49	19,10	16,38
	Ingénieurs-Conseils	59,00		59,00	39,00		39,00
Personnels sociaux, éducatifs et médicaux des établissements et des œuvres	1E						
	2E						
	3E						
	4E						
	5E						
	6E						
	7E						
	8E						
	9E						
	10E						
	11E		66,00	66,00		5,50	5,50
	12E						
		TOTAL					
	Agents de direction	51,99	50,45	51,14	22,60	24,06	23,40
	Praticien Conseil						
	TOTAL	45,40	45,12	45,19	15,98	16,27	16,20

Taux d'emploi de personnes handicapées

Source : Données issues des déclarations DOETH transmises à l'Ucanss - traitement UCANSS

Taux global	8,57%
-------------	-------

INDICATEURS RELATIFS AUX RECRUTEMENTS

Source : Ucanss - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré en 2022.

Méthodologie de dénombrement : Recrutements externes à l'institution et nouveaux recrutements dans l'organisme (concerne tout agent ayant déjà travaillé dans l'organisme et avec lequel un nouveau contrat est conclu)

Recrutements en CDI selon le niveau et le sexe

		CDI		
		H	F	TOTAL
Employés et cadres	Niveau 1			
	Niveau 2			
	Niveau 3	84	438	522
	Niveau 4	28	109	137
	Niveau 5A	7	11	18
	Niveau 5B	8	17	25
	Niveau 6	14	25	39
	Niveau 7	6	12	18
	Niveau 8	1	5	6
	Niveau 9	2	2	4
	TOTAL	150	619	769
Informaticiens	IA			
	IB			
	IIA			
	IIB	1		1
	III	10	2	12
	IVA	10	3	13
	IVB	3		3
	VA	26	8	34
	VB	10	4	14
	VI	5	1	6
	VII	2		2
	VIII		2	2
	IXA	1		1
	IXB			
X				
	TOTAL	68	20	88
Ingénieurs-Conseils				
Personnels sociaux, éducatifs et médicaux des établissements et des œuvres	1E			
	2E			
	3E			
	4E			
	5E			
	6E			
	7E			
	8E			
	9E			
	10E			
	11E			
	12E			
		TOTAL		
Agents de direction		2		2
Praticien Conseil				
TOTAL		220	639	859

Recrutements en CDI selon la famille professionnelle et le sexe

	CDI		
	H	F	TOTAL
Gestion des situations clients	75	390	465
Contrôle et maîtrise des risques externes		1	1
Promotion de l'offre de service	1	2	3
Intervention et développement social		4	4
Prévention des risques professionnels et sanitaires			
Offre de soins et prise en charge du handicap		1	1
Régulation du système de soins		1	1
Analyse et conseil juridique		11	11
Optimisation des processus	8	23	31
Gestion comptable et financière	5	10	15
Observation socio-économique		6	6
Gestion et développement des ressources humaines	10	25	35
Gestion des systèmes d'information	67	20	87
Information et communication	25	119	144
Assistance logistique	1	1	2
Gestion des moyens matériels	4	3	7
Management et pilotage	24	22	46
TOTAL	220	639	859

Recrutements - recours à l'intérim

Source : Caisse nationale

Montant des dépenses d'intérim	2 716 391 €
--------------------------------	-------------

INDICATEURS RELATIFS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Source : Ucanss - Données issues du tableau de bord de la formation professionnelle des organismes du Régime général de Sécurité sociale.

Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle selon la classe d'âge

	Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle (tous dispositifs confondus)
Moins de 35 ans	98,59%
De 35 à 44 ans	78,52%
De 45 à 54 ans	84,85%
55 ans et plus	70,10%
TOTAL	81,74%

Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle selon le sexe

	Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle (tous dispositifs confondus)
Hommes	78,58%
Femmes	82,69%
TOTAL	81,74%

Politique de certification

Source : Ucanss - Données issues des résultats des jurys de formations certifiantes.

Les chiffres concernent les certifications délivrées par l'Ucanss du 1er janvier au 31 décembre de l'année, y compris celles délivrées en janvier aux candidats ayant passé leur examen en décembre de l'année précédente.

	Nombre de salariés certifiés dans le cadre de CQP institutionnels
Hommes	Données pas encore disponibles
Femmes	
TOTAL	

INDICATEURS RELATIFS A LA REMUNERATION

Taux de GVT positif - Calcul en masse

Source : Caisses nationales - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée et déterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré au 31/12/2022 et au 31/12/2021

Méthodologie de sélection : Les effectifs à prendre en compte sont les effectifs pour lesquels aucune interruption de contrat de travail n'a été observée entre le 31/12 d'une année N et le 31/12 de l'année de référence. Sur la base de ces personnels, le calcul du GVT positif vise à comparer, individuellement, les composantes pérennes de rémunération pour les agents qui n'ont pas changé d'organisme.

	G	V	T	GVT
Hommes	0,46%	0,34%	0,76%	1,56%
Femmes	0,39%	0,40%	0,79%	1,59%
TOTAL	0,41%	0,39%	0,78%	1,58%

Rémunérations moyennes et médianes annuelles brutes

Source : Ucanss - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée et déterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré en 2022

	Salaire moyen annuel brut	Salaire médian annuel brut
Hommes	43 288 €	38 547 €
Femmes	36 984 €	34 355 €
TOTAL	38 514 €	35 146 €

Taux d'évolution de la masse salariale

Source : Dires - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée et déterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré en 2022 et/ou en 2021

Masse salariale 2021	499 295 841 €
Masse salariale 2022	508 953 081 €
Taux d'évolution	1,93%

Taux d'évolution de la RMPP

Source : Ucanss - Données issues de la paie

2,72%

Taux d'exécution des dépenses de personnel sur FNGA

Source : Caisse nationale

CNAV	93,90%
------	--------

INDICATEURS RELATIFS AU TEMPS DE TRAVAIL

Pourcentage de salariés à temps partiel

Source : Ucanss - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré au 31/12/2022

	Effectifs travaillant à temps partiel	Effectifs travaillant à temps plein	% effectifs travaillant à temps partiel
Hommes	133	3064	4,34%
Femmes	1748	8418	20,77%
TOTAL	1881	11482	16,38%

Heures supplémentaires

Source : Caisse nationale

Montant du compte comptable	7 354 539 €
-----------------------------	-------------

Absences maladie rémunérées

Source : Caisse nationale

Taux d'absence maladie courte durée (moins de 8 jours)	1,16%
Taux d'absence maladie de longue durée (plus de 30 jours)	3,68%
Taux d'absence maladie rémunérée total	6,04%

Grèves

Source : Ucanss - Données déclaratives des organismes au travers de l'application disponible sur le portail de l'Ucanss

Nombre de journées individuelles non travaillées dans l'année pour fait de grève	7 110
--	-------